

Consolider et animer la gouvernance régionale sur la biodiversité en s'appuyant sur le CRB et en associant les citoyens

Enjeux



CONSERVATION



AMÉNAGEMENT



RESSOURCES



MOBILISATION



ACCOMPAGNEMENT



CONNAISSANCE



ACTION PUBLIQUE

ORIENTATION

La biodiversité au cœur de politiques publiques ambitieuses, cohérentes et efficaces

OBJECTIF

Clarifier et améliorer la gouvernance régionale des politiques publiques dédiées à la biodiversité

PROBLÉMATIQUES

Sur le territoire néo-aquitain, comme sur bien d'autres, la biodiversité est l'affaire de plusieurs structures, publiques ou privées. Leurs missions ainsi que leurs relations peuvent paraître abstraites pour la strate décisionnelle locale ou le simple particulier. Afin de faciliter l'appropriation des politiques publiques, cette interconnexion multi-structurelle doit être explicitée. Par ailleurs, il est important que les citoyens, notamment les jeunes, soient impliqués dans la création de ces mêmes politiques en faisant partie intégrante des instances décisionnelles. Favoriser la démocratie participative pourrait permettre une meilleure compréhension, acceptation et diffusion des politiques publiques en matière de biodiversité.

DESCRIPTION

1. Cartographier les acteurs impliqués et leurs interactions

- Identifier les acteurs concernés (pilotes, partenaires techniques, partenaires financiers,...) et les instances ayant un rôle dans la gouvernance de la biodiversité (Comité Régional Biodiversité, Conseil Scientifique Régional sur le Patrimoine Naturel,...); clarifier, formaliser les rôles et interactions entre ces acteurs et instances, et communiquer auprès des publics sur cette gouvernance.
- Accompagner l'implication du CRB et de sa commission stratégie (représentant l'ensemble des acteurs du territoire régional) dans la gouvernance régionale de la biodiversité (en tant qu'instance de consultation) et dans la mise en œuvre de la SRB : animation du CRB par un secrétariat dédié porté par les services de la DREAL et de la Région, organisation des réunions d'échanges et des consultations sur les sujets régionaux stratégiques,...

2. Associer d'autres acteurs à la gouvernance existante, notamment les citoyens

- Identifier les acteurs à mieux impliquer (chercheurs, citoyens, entreprises,...).
- Développer le travail en réseau : groupes de travail locaux et / ou thématiques, échelle de travail pertinente, organisation/animation/financement du travail en réseau.
- Donner aux citoyens, aux jeunes particulièrement, une place dans la construction et la vie des politiques de biodiversité. Plusieurs outils de mobilisation :
 - Communication, sensibilisation
 - Échanges (débat publics,...)
 - Implication dans la décision (conventions citoyennes pérennes, panels d'acteurs pour plus d'objectivité, de neutralité, de représentativité et de transversalité dans la gouvernance)
 - Mobilisation du futur Conseil Régional des Jeunes sur la thématique de la biodiversité
 - Solutions de dédommagement des citoyens à mettre en place, afin de favoriser la diversité des profils (ex : frais de déplacement, absence autorisée via une charte d'engagement signée par le citoyen, son employeur/établissement scolaire et la collectivité)

3. Assurer une cohérence entre gouvernance régionale et infra-régionale en articulant les politiques publiques aux différentes échelles

- Aller vers davantage de mutualisation et de complémentarité en formalisant cette articulation (conventions).

- Organiser des instances d'échanges et de pilotage (ex : Conférence Territoriale de l'Action Publique (CTAP) pour les collectivités, plateforme Etat/Région pour le pilotage de la politique régionale en faveur de la biodiversité).
- Articuler les politiques régionales et territoriales ; intégrer les enjeux régionaux de biodiversité dans les contrats de territoires entre la Région et les EPCI, entre l'Etat et les collectivités territoriales (ex : le Contrat de Relance et de transition écologique ou CRTE) en associant les compétences nécessaires dans les instances techniques et décisionnelles.

VU EN NOUVELLE-AQUITAINE

- Méthodologie de mobilisation des acteurs locaux lors des réunions de concertation territoriale de la phase 2 de la SRB afin de construire le plan d'actions de la SRB.
- Suite à la consultation jeunesse de la SRB, un concours photos est organisé pour les lycéens en 2022 dans le cadre du Festival International du Film Ornithologique de Ménigoute (79).

RÉSULTATS ATTENDUS, ÉCHÉANCES, INDICATEURS

- (Ind.) Au moins une réunion du CRB et deux réunions de sa commission "Stratégies" par an
- Explicitation du rôle et du fonctionnement des instances sur le site ressource de la SRB
- Élargissement de l'espace politique aux citoyens pour qu'ils soient associés aux politiques biodiversité (Conseil Régional des Jeunes, Convention Citoyenne pour la Biodiversité,...)

ACTEURS CONCERNÉS

- **Pilote en charge du suivi global de l'action** : Etat, Région
- **Porteurs de projets « types »** : Etat, Région, Départements, Collectivités locales, Acteurs de l'aménagement, de l'urbanisme et du foncier
- **Partenaires techniques** : ARB, URCAUE, Départements, Collectivités locales, Acteurs de la protection de la nature et de la connaissance
- **Partenaires financiers potentiels** : Etat, Région

DISPOSITIFS TECHNIQUES ET FINANCIERS

- Conseil des jeunes : communal, départemental, régional (à venir)
- Conseils citoyens

LIEN AVEC LA SNB ET D'AUTRES STRATÉGIES RÉGIONALES

- **SNB 3** : Axe 4. Un pilotage transversal, appuyé par la connaissance et orienté sur les résultats
- **Néo Terra** : Fiche 6. Garantir l'implication des citoyens notamment dans les politiques publiques en région

ÉVALUATION DE L'IMPACT POSITIF DE L'ACTION :

